Présidence : M. Gilles Rouffignat

Membres présents : Mmes. Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.
MM. Philippe Andrieux, Patrick Bourgoin, Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Thierry Gobry, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.

Membres excusé(e)s : Mme. Véronique Autexier.
M. Olivier Blancheton.

Invités présents : MM. Jonathan Blondy, Michel Piat.

Invités excusés : MM. Serge Dorain, Pierre Larrouy.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : PV N°8 en visio (17/01/2022) et PV N° 9 par voie électronique (26/01/2022),
- Civilités.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Impacts crise sanitaire (Foot à 8, Critérium à 7, championnats jeunes, gestion reports),
- Organisation des compétitions et modifications du calendrier général,
- Octobre rose (complément),
- Action parrainage arbitrage,

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Pôle arbitrage-officiels,
- Pôle citoyenneté,
- Pôle juridictions,
- Pôle finances-gestion,

4° Tour de table et échanges

- Informations Gouvernance.

INTRODUCTION

Accueil : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : le Comité de direction entérine la validation des Procès-verbaux :

- N°8 en visio (17/01/2022),
- N°9 par voie électronique (26/01/2022).

Civilités : le Président et les membres du Comité de direction expriment :

Leurs sincères condoléances :

- **Au club de Jarnac** pour le décès de **Philippe Grelier**, Président du club,
- **À Pierrick Grelier**, membre de la commission Technique-Formation-Labellisation pour le décès **de son père**.

Leurs vœux de rétablissement à :

- **Bérengère Sucharyna**, de la commission compétitions Jeunes,
- À toutes celles et tous ceux touchés par le COVID en clubs et au District.

Leur solidarité à Hugues Logeais et sa famille.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Impacts de la crise sanitaire (Foot à 8, Critérium à 7, championnats jeunes, gestion des reports toutes catégories). (J.Blondy - T.Gobry - L.Fouché)

Constats : le protocole COVID de la FFF ne concerne que le Foot à 11 (4 cas) et le Futsal (3 cas)…rien n'est indiqué pour le foot réduit. Plusieurs clubs nous ont fait part de leurs difficultés et de leurs inquiétudes au vue de leurs effectifs limités. D'autres clubs se plaignent des reports tardifs (samedi matin).

Le Pôle compétitions propose d'adapter nos pratiques et nos règlements autour de 3 mesures :

1° Protocole COVID Foot à 8 et Critérium à 7 → Report possible dès le 3è cas COVID sur 7 jours glissants à la date de la rencontre.

2° Catégories Jeunes (U13 à U18) → EXCEPTIONNELLEMENT et pour cette saison

2021/2022 → pas de forfait général UNIQUEMENT pour les équipes de jeunes dans les dernières divisions de championnats District U13, U15 et U16/U18.

3° **Demande de report COVID des matchs (toutes catégories → Seniors et jeunes)** :

- **Jusqu'au vendredi 20h** : les demandes de report seront traitées, par le District, dans le respect des textes et des procédures en vigueur,
- **Au-delà du vendredi 20h** : responsabilisation des clubs :
  - le club qui demande le report prévient le club adverse (appel téléphonique et mail Zimbra OBLIGATOIRE),
  - il adresse copie du mail envoyé à l'autre club au District avec les pièces jointes nécessaires (certificats positivité COVID) (mail Zimbra OBLIGATOIRE),
  - les officiels seront prévenus par le District,
  - le lundi matin, le District vérifie la validité de la demande et traite en conséquence : report ou transmission à la commission Statuts, Règlements, Litiges pour constater le forfait.

RAPPEL : seuls les échanges mails (clubs → clubs, clubs → District et District → clubs) traités par messagerie Zimbra seront pris en compte (cf article 11 des règlements généraux du District). Toute autre forme de communication sera considérée nulle et non avenue.

Décision 01 : le Comité de direction valide ces propositions.

2° - Organisation des compétitions et modifications du calendrier général *(J.Blondy - L.Fouché)*

Aux vues de la crise sanitaire, la LFNA a pris récemment des mesures pour favoriser le bon déroulement des compétitions régionales. Le Comité de direction du District a acté l'alignement du protocole COVID sur celui de la Ligue (PV N°9 du 26/01/2022). Il reste néanmoins des points à acter pour les compétitions District.

Propositions

- Possibilité d'étirer les calendriers jusqu'à la dernière journée de juin si nécessaire,
- Possibilité pour le pôle Compétitions d'imposer des rencontres en semaine si besoin,
- Le refus du club de jouer aux dates proposées par l'instance pourra entrainer la perte du match par forfait, dès lors qu'aucune date ne sera plus disponible au calendrier pour pouvoir le jouer

NB : ces mesures sont immédiatement applicables

Décision 02 : le Comité de direction valide ces propositions.

3° - Octobre rose *(G.Rouffignat)*

Le club de Nanteuil-Verteuil a participé au concours, mais le District n'a jamais reçu le dossier (photos adressées depuis). Sans remettre en cause le classement, il est proposé, pour remercier le club, de l'intégrer dans la liste des clubs classés à partir de la 4è place.

Décision 03 : le Comité de direction valide cette proposition. Le club de Nanteuil-Verteuil est intégré au palmarès de l'action et sera donc récompensé.

4° - Action parrainage arbitrage *(B.Vaillant – L.Fouché)*

Le contexte actuel fait ressortir une perte d'arbitres et des difficultés à recruter. Il y a donc nécessité d'un plan de relance de l'arbitrage autour de 3 piliers : recruter, fidéliser, former. Sur la base d'une action menée par le District de la Gironde, il est proposé une action innovante de parrainage d'arbitres en utilisant les travers les réseaux sociaux.

Décision 04 : le Comité de direction valide cette proposition.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES » → Tour des pôles

5° - Pôle Arbitrage - Officiels *(B.Vaillant)*

Statut de l'arbitrage (L.Fouché).

À ce jour, 19 clubs sont en infraction. Des réunions pour faire le point avec eux vont être organisées. Elles seront animées par Sandra Renon (CTRA) en étroite collaboration avec la C.D.P.A :

- Secteur Mansle : le jeudi 10 février 2022,
- Secteur Angoulême : le vendredi 11 février 2022,
- Secteur Cognac : mardi 22 février 2022.

Remerciements aux clubs qui accueillent ces réunions, aux membres bénévoles des commissions du District qui s'investissent sur le sujet et à Sandra Renon pour son soutien.

6° - Pôle Citoyenneté *(V.Goupillat)*

Présentation du plan d'actions de la commission Valeurs-Fair Play-Éthique autour de 4 axes :

- Suspension du challenge Bon Comportement U16/U18 pour la saison 2021/2022,
- Opération banc exemplaire,
- Projet d'action carton vert,
- Actions diverses.

La commission est saisie de deux dossiers concernant des joueurs et des dirigeants de clubs évoluant en 5è division.

7° - Pôle Juridictions *(M.Buisson)*

La situation de la discipline depuis le début de saison semble s'aggraver, notamment pour des rencontres de jeunes :

- 11 auditions depuis le début de la saison (dont 3 après instructions),
- 5 auditions concernent des matchs de jeunes.

1 645 cartons jaunes et **139 rouges** ont été distribués. **65 clubs ont au moins reçu 1 carton rouge** (voir infographies).

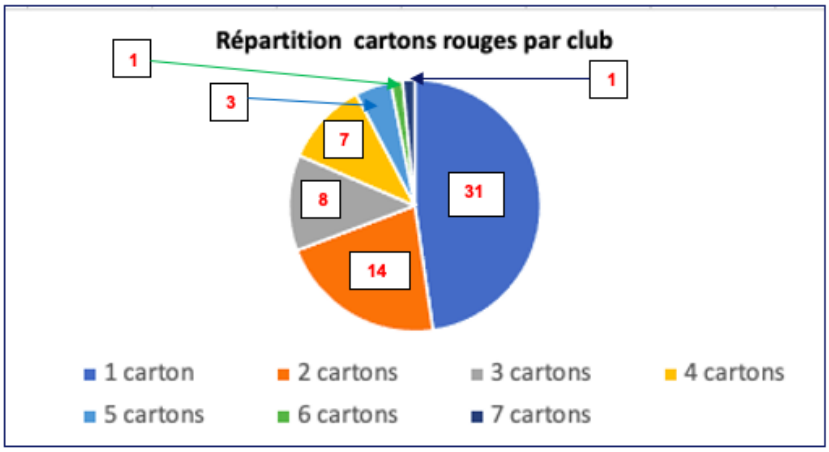

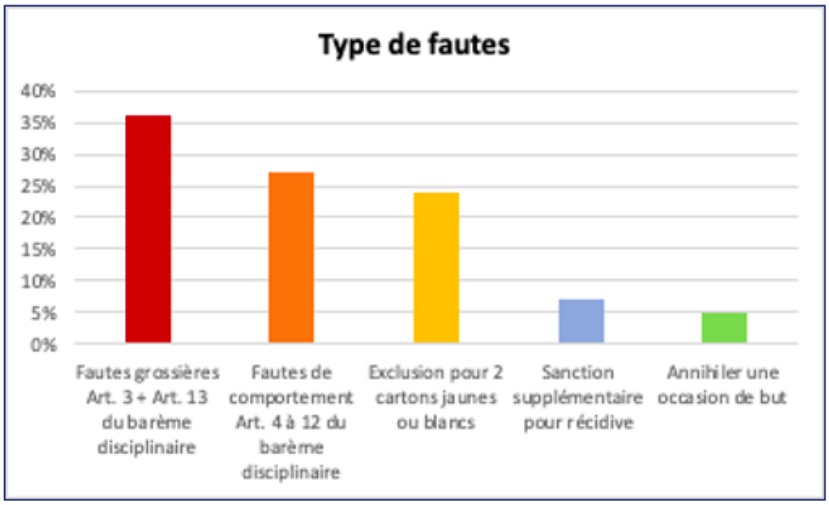

8° - Pôle Finances - Gestion *(J.Blondy)*

Situation financière des clubs (dossier validé en Bureau le 10/01/2022). 30 clubs ont régularisé depuis le Comité de direction du 17/01/2022. Les contacts pris avec les clubs montrent qu'il s'agit très souvent d'oublis ou d'un manque de transmission de consignes entre anciens et nouveaux trésoriers. Il en reste 9 qui n'ont pas réglé leur 1er relevé.

Comme indiqué au Comité de direction du 17/01/2022, un mail de mise en demeure va leur être adressé pour régularisation en application du règlement financier de la LFNA.

TOUR DE TABLE - ÉCHANGES

Secrétaire général (*JF.Selle*)

Conditions d'accès au site du District. Les modalités sont reprécisées dans le but d'assurer une plus grande sécurité des bâtiments et des personnes. L'accès au District seul et le week end est désormais réglementé.

Prochaines réunions :

- 21/02 : Bureau N° 4 (en visio),
- 07/03 : Comité de direction N° 11,
- 04/04 : Comité de direction N° 12.

Président (*G.Rouffignat*)

Radiation de deux membres pour non-paiement de leur cotisation.

Comité de direction N° 11 (07/03/2022) : deux dossiers incontournables à présenter :

- Le plan de relance arbitrage,
- Un point budgétaire avec prévision d'atterrissage à fin juin.

Demandes du Président de la LFNA

- Assister à un Comité de direction de chaque District (propositions faites),
- Rencontrer les clubs par District (date à planifier par la Ligue).

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION - N°10 DU 07/02/2022

DOSSIER POUR DÉCISION	Décision	Pilote
PV N° 8 en visio (17/01/2022) PV N° 9 par voie électronique (26/01/2022)	Validé	G.Rouffignat
Octobre rose (complément)	Validé	G.Rouffignat
Organisation des compétitions et modifications du calendrier général	Validé	J.Blondy/L.Fouché
Action parrainage arbitrage	Validé	B.Vaillant/L.Fouché
Impacts crise sanitaire (Foot à 8, Critérium à 7, championnats jeunes, gestion reports)	Validé	J.Blondy
DOSSIER POUR INF0RMATION		
Opération « banc exemplaire »	Validé	V.Goupillat
Action « carton vert »	Validé	V.Goupillat
Accès au District	Validé	JF.Selle

Le prochain Comité de direction se tiendra le 07 mars 2022 à 19h 00.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 15.

Le Président
Gilles Rouffignat

Le Secrétaire Général
Jean-François Selle